



# NIELSEN

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EAU DE COLOGNE BURST

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EAU DE COLOGNE BURST

Identification interne B046

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Assainisseur d'air.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur NIELSEN CHEMICALS  
 RAWDON ROAD  
 MOIRA  
 SWADLINCOTE  
 DERBYSHIRE  
 DE12 6DA  
 TEL: +44 (0) 1283 222277  
 FAX: +44 (0) 1283 225731  
 info@nielsenchemicals.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 777 8505 330 (24 hrs). +44 (0) 1865 407333 (24 hrs). MEDICAL AND ENVIRONMENTAL EMERGENCIES ONLY.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 EUH208 Contient du 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE. Peut produire une réaction allergique.

## EAU DE COLOGNE BURST

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>Mentions de mise en garde</b> | <p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p> |
|----------------------------------|--|

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

|                               |                      |
|-------------------------------|----------------------|
| <b>HYDROCARBON PROPELLANT</b> | <b>60-100%</b>       |
| Numéro CAS: 68476-85-7        | Numéro CE: 270-704-2 |

#### Classification

Flam. Gas 1 - H220  
Press. Gas (Liq.) - H280

|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>Ethyl alcohol</b> | <b>1-5%</b>  |
| Numéro CAS: 64-17-5  | Numéro CE: 200-578-6                                 |
|                      | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-xxxx |

#### Classification

Flam. Liq. 2 - H225  
Eye Irrit. 2 - H319

|  |   |
|--|---|
| <b>1-(1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE</b> | <b>&lt;1%</b>   |
| Numéro CAS: 54464-57-2   | Numéro CE: 259-174-3                                  |
|  | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489989-04-XXXX, |
| Facteur M (chronique) = 1  |   |

#### Classification

Skin Irrit. 2 - H315  
Skin Sens. 1 - H317  
Aquatic Chronic 1 - H410

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Information générale</b> | Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.  |
| <b>Inhalation</b>           | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| <b>Ingestion</b>            | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.   |

## EAU DE COLOGNE BURST

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Contact cutané</b>   | Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon.  |
| <b>Contact oculaire</b> | Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>Inhalation</b>       | Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.  |
| <b>Ingestion</b>        | Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.  |
| <b>Contact cutané</b>   | Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. |
| <b>Contact oculaire</b> | Peut provoquer une gêne.   |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|                                    |                                    |
|------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Indications pour le médecin</b> | Traiter en fonction des symptômes. |
|------------------------------------|------------------------------------|

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Moyens d'extinction appropriés</b> | Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. |
|---------------------------------------|--|

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|   |  |
|---|--|
| <b>Dangers particuliers</b>             | Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.   |
| <b>Produits de combustion dangereux</b> | Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Monoxyde de carbone (CO). |

### 5.3. Conseils aux pompiers

|  |  |
|--|--|
| <b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b> | Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Evacuer la zone. |
|--|--|

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Précautions individuelles</b> | Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Eviter l'inhalation de vapeurs. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas pénétrer dans des zones de stockage ou des espaces confinés à moins qu'ils ne soient suffisamment ventilés. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. |
|----------------------------------|---|

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

|  |  |
|--|--|
| <b>Précautions pour la protection de l'environnement</b> | Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. |
|--|--|

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## EAU DE COLOGNE BURST

### Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Éliminer toute source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Porter des gants de protection. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Prévoir une ventilation suffisante. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Stocker à des températures comprises entre 4°C et 40°C. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

**Classe de stockage** Stockage de gaz comprimé inflammable.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### HYDROCARBON PROPELLANT

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 600 ppm 1430 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 750 ppm 1780 mg/m<sup>3</sup>

##### Ethyl alcohol

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

WEL = Workplace Exposure Limit.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Ethyl alcohol (CAS: 64-17-5)

**Commentaires sur les composants**

WEL = Workplace Exposure Limits

## EAU DE COLOGNE BURST

### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme : 1900 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg/jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 950 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 950 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 114 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg/jour

### PNEC

- Eau douce; 0.96 mg/l  
 - Eau de mer; 0.79 mg/l  
 - Sol; 0.63 mg/kg  
 - STP; 580 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 3.6 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Porter des manchettes de protection appropriées faites des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc (naturel, latex). Caoutchouc nitrile. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.1 mm.

### Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|               |                     |
|---------------|---------------------|
| Aspect        | Aérosol.            |
| Couleur       | Incolore.           |
| Odeur         | Agréable.           |
| pH            | Non applicable.     |
| Solubilité(s) | Soluble dans l'eau. |

## EAU DE COLOGNE BURST

### 9.2. Autres informations

Autres informations Indéterminé.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Contact oculaire Peut provoquer une gêne.

#### Informations toxicologiques sur les composants

#### HYDROCARBON PROPELLANT

##### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 216,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 216,0

#### Ethyl alcohol

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 10 470,0

## EAU DE COLOGNE BURST

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| <b>Espèces</b>  | Rat                             |
| <b>ETA orale (mg/kg)</b>  | 10 470,0                        |
| <b><u>Toxicité aiguë - cutanée</u></b>  |                                 |
| <b>Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)</b>                               | 17 100,0                        |
| <b>Espèces</b>  | Lapin                           |
| <b>ETA cutanée (mg/kg)</b>  | 17 100,0                        |
| <b><u>Toxicité aiguë - inhalation</u></b>   |                                 |
| <b>Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)</b>                     | 1 247,0                         |
| <b>Espèces</b>  | Rat                             |
| <b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>  | 1 247,0                         |
| <b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b> |                                 |
| <b>Exposition répétée STOT rép.</b>   | NOAEL 1730 mg/kg, Orale,        |
| <b>Organes cibles</b>   | Trachée gastro-intestinale Foie |

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Ethyl alcohol

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 48 heures: > 100 mg/l, *Leuciscus idus* (ide mélanote)  
CL<sub>50</sub>, 96 hours: 11.000 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 12.34 mg/l, *Daphnia magna*

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, hours: mg/l, *Selenastrum capricornutum*

##### 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE

##### toxicité aquatique chronique

**Facteur M (chronique)** 1

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit devrait être biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

## EAU DE COLOGNE BURST

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Special Provisions note

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950  
 N° ONU (IMDG) 1950  
 N° ONU (ICAO) 1950

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS  
 Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS  
 Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1  
 Code de classement ADR/RID 5F  
 Classe IMDG 2.1  
 Classe/division ICAO 2.1

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
 Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2



## EAU DE COLOGNE BURST

Code de restriction en tunnels (D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Législation UE

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

###### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 ONU: Organisation des Nations unies.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

###### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

###### Date de révision

06/04/2018

###### Révision

1.1

###### Remplace la date

30/03/2017

###### Numéro de FDS

26882

###### Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
 H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH208 Contient du 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE. Peut produire une réaction allergique.

## EAU DE COLOGNE BURST

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.